

Rapport annuel 2016  
Protéger le climat. Promouvoir les PME.

## La réussite grâce à l'engagement et l'expérience

La Fondation Suisse pour le Climat a franchi de nombreuses étapes ces dernières années et continue de se développer. Grâce à l'engagement volontaire et commun de 27 prestataires de renom, elle bénéficie d'une importance toute particulière dans le paysage des systèmes d'aide en Suisse et au Liechtenstein.

La Fondation Suisse pour le Climat peut se targuer d'un historique couronné de succès. Neuf ans après sa création, 1300 PME ont appliqué ses mesures d'économie d'énergie ou développé des produits favorables au climat. Les contributions de la Fondation – soit 15 millions de francs au total – qui ont généré des investissements d'une hauteur triplée. La Fondation Suisse pour le Climat bénéficie d'une longue expérience, de sa notoriété et d'une collaboration solide avec les agences de l'énergie AEnEC et act. Elle peut s'appuyer par ailleurs sur l'engagement de ses entreprises partenaires ainsi que des membres du Conseil de fondation et du Conseil consultatif.

Mais le monde n'a rien de statique – surtout en ce qui concerne la protection du climat. En réaction à la stratégie énergétique de la Confédération, les instruments d'aide ont changé et se sont développés en Suisse et au Liechtenstein. Suivant notre modèle, nombre d'autres institutions ont créé des possibilités de promouvoir l'efficacité énergétique. Citons à cet égard l'Office fédéral de l'énergie avec son programme de soutien ProKilowatt et son nouveau programme ciblant l'efficacité énergétique des PME (PEIK). La multitude de PME nationales recèlent toujours un potentiel énorme d'économies d'énergie.

La Fondation Suisse pour le Climat est bien établie dans le paysage des systèmes d'aide. Grâce à sa collaboration avec d'importants prestataires, elle a atteint une taille qui lui permet d'en faire beaucoup. L'engagement volontaire des entreprises partenaires assure des processus libres de toute contrainte administrative. La Fondation offre des solutions adaptées aux PME avec des modèles d'aide simples. Grâce à notre indépendance, nous pouvons continuer de nous développer en permanence. Par exemple, nous avons préparé en 2016 la mesure standard « e-mobility », qui apportera dès le printemps 2017 un soutien rapide et direct aux PME qui remplaceront leurs véhicules par des véhicules électriques.

Notre stratégie d'aide est liée aux taxes d'incitation sur le CO<sub>2</sub> de la Confédération et est donc définie jusqu'en 2020. Pendant cette période, nous voulons être actifs dans les domaines où d'importants progrès peuvent être réalisés, à moindres frais. Nous avons conscience de la contribution importante de notre engagement à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse et du Liechtenstein. Grâce à l'engagement volontaire et commun de 27 entreprises de renom du secteur privé, nous assumons un rôle particulier. Nous considérons cela comme une grande responsabilité et un devoir de continuer à travailler efficacement pour notre objectif : Protéger le climat. Promouvoir les PME.



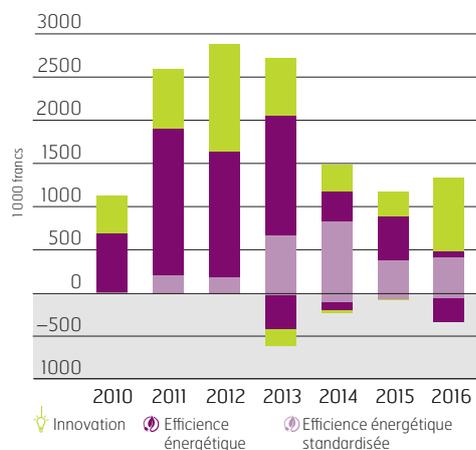
**Gabriele Burn**  
Présidente du Conseil  
de fondation



**Vincent Eckert**  
Directeur

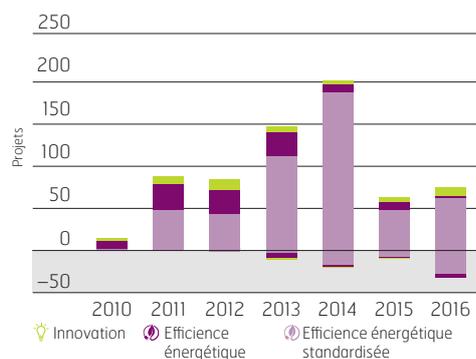
# Projets soutenus en 2016

## Soutien de projets en milliers de francs



En 2016, la Fondation Suisse pour le Climat a soutenu au total 192 PME en Suisse et au Liechtenstein pour un montant de 1,55 million de francs. Cette somme se compose de la promotion de projets (1,32 million CHF) ainsi que du soutien aux conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficacité énergétique (230 000 CHF). La somme totale a peu augmenté par rapport à l'année précédente. Comme un gros projet de pompes à chaleur géothermiques n'a pas abouti, une somme considérable a été libérée à nouveau cette année.

## Nombre de projets soutenus



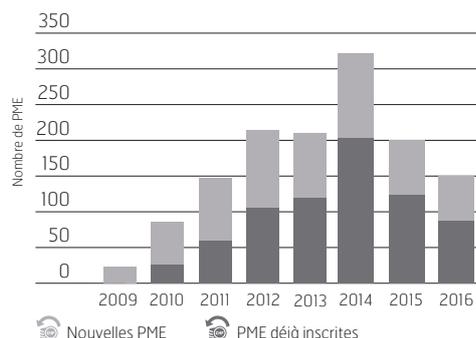
En 2016, le nombre de projets soutenus a légèrement cru par rapport à 2015. Outre 150 soutiens à des conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficacité énergétique, 75 projets individuels ont bénéficié d'un soutien. Ce nombre comprend dix projets d'innovation et 65 projets d'efficacité énergétique. À cet égard, les projets standardisés liés à l'efficacité énergétique constituent donc la plus grande partie des projets soutenus (63 projets sur 65) et confirment l'efficacité de cette solution. Le nombre relativement élevé de retraits de projets standardisés et d'efficacité est lié au grand nombre de demandes issues des années 2014 et 2016.

## Mesures d'efficacité par catégorie - Nombre de projets 2016



L'analyse des mesures d'augmentation de l'efficacité énergétique auprès des PME soutenues en 2016 révèle que presque la moitié des aides ont été allouées à la catégorie « Récupérer de la chaleur perdue ». Il s'agit là d'une forte augmentation par rapport à l'année précédente. Nombre de ces projets sont liés aux améliorations des conditions de travail dans les entreprises de métallurgie.

## Soutien de conventions d'objectifs pour l'efficacité énergétique



La Fondation Suisse pour le Climat prend en charge jusqu'à 50 % de la contribution annuelle pour les entreprises qui concluent une convention d'objectifs volontaire avec l'AEnEc ou avec l'act. Cette aide n'est disponible que pendant les 3 premières années. En 2016, elle a encore reculé par rapport à l'année précédente. Ce marché est difficile à étudier car les entreprises s'y engagent à améliorer leur efficacité énergétique sur dix ans. Il s'agit là d'un défi dans le contexte économique actuel difficile.

# Rapport financier 2016

Bilan	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 232 084</b>	<b>5 280 675</b>	<b>6 233 533</b>
Fonds de roulement	3 482 084	4 530 675	5 483 533
Liquidités	3 476 554	4 525 117	5 472 400
Créances	5 530	5 558	11 133
Actif immobilisé (dépôts à terme à la valeur nominale)	750 000	750 000	750 000
<b>Total du passif</b>	<b>4 232 084</b>	<b>5 280 675</b>	<b>6 233 533</b>
Capitaux étrangers à court terme	3 129 348	2 786 535	2 441 451
Compte de régularisation passif	112 001	112 365	141 951
Provisions pour subsides accordés (non standardisé)	2 489 590	2 322 865	2 084 550
Provisions pour subsides accordés (standardisé)	527 757	351 305	214 950
Capitaux étrangers à long terme	0	0	0
Capital de l'organisation	1 102 736	2 494 139	3 792 082
Capital versé	110 000	110 000	110 000
Fonds libres (argent pour subsides futurs)	392 737	1 784 139	3 082 082
Capital lié (pour la liquidation de la Fondation à partir de 2020)	600 000	600 000	600 000
Résultat annuel 2 (après allocation au fonds libre)	0	0	0
<b>Compte de résultat – du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Revenu de la Fondation</b>	<b>2 296 045</b>	<b>2 886 903</b>	<b>2 806 580</b>
Dons des entreprises partenaires	1 971 646	2 886 903	2 806 580
Dons (autres)	30 000	0	0
<b>Charges</b>	<b>-2 180 134</b>	<b>-1 503 229</b>	<b>-1 512 606</b>
Charges directes de projets	-1 956 574	-1 301 962	-1 282 291
Soutien de projets (dons)	-643 020	-797 700	-923 800
Soutien de projets standards (dons)	-832 084	-378 030	-401 220
Soutien de conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficacité énergétique (dons)	-481 470	-297 162	-231 775
Renonciation au soutien de projets	140 500	100 250	206 390
Renonciation au soutien de projets standardisés	153 899	70 680	68 114
Charges administratives	-223 560	-201 267	-230 315
Résultat financier	10 368	7 729	3 968
Produit financier	10 717	8 024	4 209
Charge financière	-349	-295	-241
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>126 278</b>	<b>1 391 403</b>	<b>1 297 943</b>
Allocations	126 278	1 391 403	1 297 943
Prélèvement / allocation aux fonds libres (subsides futurs)	126 278	1 391 403	1 297 943
<b>Résultat annuel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Tableau des flux de fonds – du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Total des flux de fonds issus des activités opérationnelles	-674 295	1 040 834	943 315
Résultat annuel avant résultat du fonds	115 911	1 383 674	1 293 974
Diminution / augmentation des créances	4 225	-27	-5 575
Diminution / Augmentation des passifs de régularisation	35 834	364	29 585
Diminution / augmentation des provisions pour projets	-830 265	-343 177	-374 670
Total des flux de fonds issus des activités d'investissement	-750 000	0	0
(Dés)investissement en immobilisations financières	-750 000	0	0
Total des flux de fonds issus des activités de financement	10 368	7 729	3 968
Charges d'intérêt	-350	-295	-241
Produit des intérêts	10 717	8 024	4 209
<b>Total de la variation des liquidités</b>	<b>-1 413 928</b>	<b>1 048 563</b>	<b>947 283</b>
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	4 890 482	3 476 554	4 525 117
Liquidités au 31 décembre	3 476 554	4 525 117	5 472 400
<b>Total de la variation des liquidités</b>	<b>-1 413 928</b>	<b>1 048 563</b>	<b>947 283</b>

Indication des principes utilisés pour l'établissement des comptes annuels : les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi suisse, en particulier avec les articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO en relation avec l'art. 83a CC). Les comptes annuels ont été structurés sur le modèle de la recommandation Swiss GAAP RPC 21.

Événements importants survenus après la date du bilan : aucun événement susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels ou devant être publié ici n'est intervenu entre la date de clôture du bilan et la révision.

# Organe de la Fondation Suisse pour le Climat

La Fondation Suisse pour le Climat a été fondée en 2008 en tant que fondation indépendante d'utilité publique. Elle est placée sous la surveillance de la Confédération.

## Le Conseil de fondation (état au 31.12.2016)

### Présidente

Gabriele Burn, Raiffeisen Suisse

### Vice-président

Marc Schmidli, PricewaterhouseCoopers

### Membre

Christian Schilz, Bank Vontobel AG  
Christoph Butz, Pictet & Cie  
Jan Poser, Banque J. Safra Sarasin SA  
Martin Kaleja, Allianz Suisse  
Olivier Dessauges, Vaudoise Assurances  
Regula Schenkel, AXA Winterthur  
Rolf Krummenacher, Swiss Re Management Ltd  
Ursula Finsterwald, LGT Financial Services AG

### Direction

Vincent Eckert, directeur  
Swiss Re Management Ltd

### Autorisation de signature

La présidente ou, en son absence, le vice-président conjointement avec un autre membre du Conseil de fondation ou de la direction possède l'autorisation de signature. Il existe un droit de signature collectif. Le Conseil de fondation peut arrêter d'autres règles relatives à la signature au titre des activités opérationnelles.

### Organe de révision

OBT AG Zurich, Hardturmstrasse 120, 8005 Zurich

## Le Conseil consultatif (état au 31.12.2016)

### Présidente du Conseil consultatif

Ursula Finsterwald, LGT Financial Services AG

### Membre

Agnes Neher, Safra Sarasin AG  
Benjamin Huber, AXA Winterthur  
Dorothea Essig, XL Assurances Suisse SA  
Fritz Dällenbach, Swiss Life  
Luca Weber, PartnerRe  
Marc Capeder, Allianz Suisse  
Marco Panarese, Pictet & Cie  
Michael Bürer, Man Investments AG  
Michael Rossi, SCOR Services Switzerland SA  
Martina Mettler, Glarner Kantonalbank  
Mikael Genty, Vaudoise Assurances  
Natalie Ernst, Banque Vontobel SA  
Nico Kauf, New Re  
Sebastian Tomczyk, Raiffeisen Suisse  
Stephan Hirschi, PricewaterhouseCoopers  
Sven Braden, LIFE Klimastiftung Liechtenstein  
Terezia Striffler, SAP (Suisse) SA  
Thomas Grädel, Banque Alternative Suisse SA  
Tobias Caluori, Sanitas Assurance Maladie  
Vincent Eckert, Compagnie Suisse de Réassurances SA  
Yulia Bolotina, Julius Baer

Les membres des deux conseils travaillent à titre bénévole.

Concept de la Fondation Suisse pour le Climat : de l'économie pour l'économie et le climat. Sous ce slogan, la Fondation Suisse pour le Climat soutient depuis 2009 des petites et moyennes entreprises (PME) qui souhaitent contribuer à la protection du climat en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. La Fondation est reconnue d'utilité publique et placée sous la surveillance de la Confédération. En qualité d'initiative de droit privé, la Fondation est financée par le remboursement net des taxes d'incitation sur le CO<sub>2</sub> des entreprises partenaires et d'autres dons éventuels. L'objectif consiste à dépenser le capital de la Fondation d'ici à fin 2022. Evaluation des risques : le Conseil de fondation a procédé à une analyse des risques à l'occasion d'une réunion en date du 30 octobre 2015. Les résultats sont pris en compte dans les comptes annuels.

Nombre de collaborateurs : la Fondation n'emploie pas directement du personnel. Les ressources en personnel nécessaires sont fournies par Swiss Re en tant qu'entreprise partenaire et la Fondation a par ailleurs le statut d'établissement d'affectation du service civil.

Soutiens : Swiss Re met à disposition les bureaux, l'infrastructure et la direction (V. Eckert, 25 %) à titre gratuit. Les membres du Conseil de fondation et du Conseil consultatif travaillent à titre bénévole. Les entreprises partenaires peuvent mettre d'autres aides à disposition (sans frais) telles que : des locaux de réunion, des services de communication, de traduction, de secrétariat et d'impression. Aucun de ces services n'est comptabilisé.